

# REGLEMENT

## 1. Lieu - période - dénomination

1.1. A partir du 22 au 27 Octobre 2018, a lieu la manifestation annuelle dénommée *Festival International du Film d'ALHOCEIMA*. Des manifestations parallèles, ou immédiatement successives, sont prévues dans d'autres villes et localités de la région.

## 2. Objectifs

### 2.1 LE FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'ALHOCEIMA

est une occasion de rencontre et de connaissance des thèmes et des langages des nouvelles littératures et cinématographies, pour la plupart inconnues par le public cinéphile de la région. La présence au Festival de réalisateurs et de romanciers offre une réelle possibilité d'échange avec des créateurs et professionnels du monde, et aussi l'opportunité de stimuler un dialogue multiculturel sur la base de regards croisés sur le cinéma. Cela vise à offrir aux habitants de la région une réelle occasion d'enrichir leurs connaissances dans les domaines du cinéma.

## 3. Création et Organisation

3.1 Le festival est organisé par l'association **FONDATION RIF CULTURE CINEMA**, un organisme non gouvernemental qui œuvre pour la promotion et pour la diffusion de la culture et des arts dans la région.

3.2 Le Festival compte sur le soutien et l'encouragement des organismes intéressés, et principalement, La Wilaya, La Province, Le Conseil Municipal, Le Conseil Régional, le Centre Cinématographique Marocain, le Ministère de la Communication, le Ministère de la Culture...

3.3 Pour le Festival, l'Association crée une Direction Organisatrice et une Direction Artistique.

## 4. Activités du Festival

4.1 Le programme cinématographique du Festival se partage en plusieurs sections :

### Compétition Longs Métrages

Des films de fiction (durée min. 70 minutes).

Grand Prix : 25 000 Dh

Prix Spécial du Jury : 10 000 Dh

Prix du scénario : 10 000 Dh

D'autres prix peuvent être décidés par le comité d'organisation.

Le jury peut offrir des mentions spéciales symboliques.

### Compétition Courts Métrages

Des courts métrages de fiction (durée max. 30 minutes).

Grand Prix : 15 000 Dh

Prix du Jury : 5 000 Dh

### Section Hors Compétition

Le festival programme aussi une sélection de films de fiction et des documentaires répondant au critère principal de réalisme : représenter ou donner à réfléchir sur une réalité sociale et/ou culturelle donnée.

## **5. Inscription au festival**

**5.1** La sélection des films est laissée aux soins de la Direction artistique du Festival sur la base des critères de sélection établis par l'ASCA ainsi que sur les valeurs artistiques et esthétiques des films.

**5.2** Peuvent participer aux sections en compétition les films produits au maximum une année avant la date du festival.

**5.3** Pour s'inscrire au festival, il est nécessaire de remplir la fiche d'inscription et d'envoyer un DVD (sous-titré en arabe ou en français) avant le 20 AOUT 2018 sauf pour les inscriptions en ligne

L'inscription pour les longs métrages est de 20 euros et pour les courts métrages, 10 euros .

**5.4** La fiche d'inscription doit être accompagnée par le synopsis, des photos du film, la photo du réalisateur, sa biographie et sa filmographie (les photos doivent être en haute définition).

**5.5** Le secrétariat du Festival enverra les résultats de la sélection à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

**5.6** Les DVD pour le visionnage ne seront pas restitués. Le Festival les conserve dans ses propres archives audiovisuelles pour une utilisation strictement culturelle et privée.

## **6. Envoi des copies**

**6.1** La copie de projection du film (pellicule ou vidéo) doit parvenir au Festival avant le 20 AOUT 2018.

**6.2** Le Festival prend en charge l'expédition des copies des films sélectionnés (pellicules ou vidéos).

**6.3** Toutes les copies de projection doivent être en version originale, avec un sous-titrage en langue arabe ou française.

**6.4** Pour les projections des vidéos, les formats acceptés sont les suivants: Betacam SP (PAL), Digital Beta (PAL), DVCAM, HDCAM, DCP, DVD.

## **7. Jurys et Prix**

**7.1** Des personnalités du monde du cinéma et de la culture sont invitées par la Direction du Festival à constituer les deux Jurys Officiels chargés de remettre les prix officiels.

**7.2** De nombreux prix spéciaux, offerts par des organismes, peuvent s'ajouter aux prix officiels.

## **8. Modalités d'entrée pour le public.**

**8.1** Les projections ont lieu dans différents lieux de la ville et sa région.

**8.2** Les projections au public sont gratuites.

**8.3** Le festival émet des invitations et des badges d'accès pour ses invités officiels.

**8.3** Les associations culturelles et les étudiants sont également invités à titre gratuit.

**8.4** L'entrée au Centre du Festival est gratuite.

## **9. Accréditations de la presse**

**9.1** Les journalistes et les critiques peuvent demander une accréditation gratuite.

**9.2** Les demandes d'accréditation doivent être expédiées avant le 20 AOUT 2018.

**9.3** Les demandes d'accréditation doivent être présentées sur papier à en-tête et porter la signature de la direction du média concerné.